

« Les démarches durables les plus sérieuses et pérennes doivent s'associer pour gagner en visibilité », estime Geoffroy Cormorèche, producteur de betteraves dans l'Ain.

« Mutualiser plutôt qu'accumuler »

Conditionneur de betteraves rouges, président de Demain la Terre, mais avant tout agriculteur dans l'Ain, Geoffroy Cormorèche voit d'un bon œil la tendance à l'harmonisation et la synergie dans les démarches de qualité, pour chacune des trois casquettes qu'il porte.

Cohérence

« Seul, on avance peut-être plus vite, mais à plusieurs on travaille mieux. » Une maxime régulièrement répétée par Geoffroy Cormorèche, agriculteur dans l'Ain. C'est suivant cette logique qu'il a rejoint la démarche Demain la Terre en 2014, séduit par l'aspect collectif de l'aventure. « Un coup de fouet pour mon entreprise », reconnaît-il quatre ans plus tard. Jachères fleuries, entretien de haies, accentuation de l'usage d'engrais verts, précision améliorée dans les chantiers au champ grâce à l'usage de GPS, arrêt des traitements sur les zones non cultivées, etc. ses pratiques ont évolué. « C'est le plus souvent du travail supplémentaire, mais aussi de belles satisfactions. En 2017, par exemple, j'ai réussi à ne pas utiliser d'insecticides. »



De l'environnement à l'administratif

En s'inscrivant dans le référentiel exigeant de Demain la Terre, Geoffroy Cormorèche s'est mis en conformité avec la Haute valeur environnementale (HVE). « C'est une vraie satisfaction de voir que ces efforts sont reconnus par les pouvoirs publics », se réjouit-il. Le système d'équivalence entre les deux signatures va lui simplifier l'obtention de la certification HVE. « Que ce soit pour les audits ou l'aspect administratif, la mutualisation est forcément préférable à l'accumulation, estime Geoffroy Cormorèche. S'il faut remplir une pile de classeurs pour chaque démarche... » Tout le monde est gagnant grâce à cette équivalence : elle facilite l'implication de l'agriculteur tout en entretenant la dynamique de la HVE.

Un enjeu aussi pour les transformateurs

La simplicité d'accès à une démarche durable est d'autant plus importante que Geoffroy Cormorèche ne travaille pas qu'avec ses produits. Son entreprise prend en charge la transformation des betteraves : lavage, découpe, emballage. Pour alimenter son installation toute l'année, il s'approvisionne auprès de producteurs de l'Ain, du nord et du sud de la France, mais aussi en Espagne, ce qui constitue un vecteur de complexité supplémentaire. Son ambition est de mobiliser progressivement tous ses fournisseurs autour des bonnes pratiques agricoles qu'il déploie lui-même... tout en s'inscrivant dans une norme propre à la transformation. L'enjeu est tel qu'un responsable dédié a été embauché début septembre pour chapeauter les démarches de qualité de l'entreprise !



En tant que transformateur, la SARL Cormorèche ne traite pas que ses propres produits. L'enjeu est de sensibiliser ses fournisseurs aux engagements de Demain la Terre.

L'exploitation

Geoffroy Cormorèche s'est installé en 2007 sur l'exploitation familiale, situées aux Échets (Ain) depuis trois générations. La ferme compte 220 hectares, dont une quarantaine dédiée à la betterave rouge. Maïs, blé et soja complètent l'occupation des terres. Pour la gestion de la ferme et de l'atelier de conditionnement, par lequel transitent 5 000 tonnes de betteraves chaque année, Geoffroy Cormorèche est associé à son père et à sa mère.

Faire entendre sa voix

Président de Demain la Terre, Geoffroy Cormorèche considère plusieurs intérêts, y compris politiques, à la mutualisation des bonnes volontés. C'est notamment le sens du Collectif de la troisième voie, dont Demain la Terre est l'un des fondateurs (voir page 22). « Concrètement, cette alliance n'aura pas d'impact sur mon métier d'agriculteur, explique-t-il. Nos cahiers des charges respectifs ne vont pas être harmonisés mais vont évoluer chacun à leur manière, avec pourquoi pas des similitudes dans

des domaines communs, l'aspect social par exemple. Mais nous serons désormais plus forts pour frapper à la porte du ministre de l'Agriculture, par exemple pour faire reconnaître nos efforts. »

Le dernier atout de l'action collective s'avère la communication. « Ensemble, nous gagnons en visibilité et en poids auprès des consommateurs, dont le regard reste trop souvent focalisé sur le bio et le conventionnel quand, entre les deux, d'autres filières répondent à leurs attentes », conclut Geoffroy Cormorèche. **Eloi Pailloux**